

Mercredi 17 avril 2024

Action de sensibilisation à la sécurité des agents en intervention sur route le samedi 20 avril 2024

INVITATION PRESSE

La Préfecture des Bouches du Rhône,
la Direction interdépartementale des routes méditerranéenne (Dirmed),
la Fondation VINCI Autoroutes et VINCI Autoroutes
vous convient à une conférence de presse sur la sécurité des agents en
intervention, **samedi 20 avril à 13h30**
sur l'aire d'autoroute de Lançon-de-Provence (sens Lyon/Marseille)

A l'occasion du chassé-croisé des vacances de Pâques, la préfecture des Bouches-du-Rhône, l'Escadron de Sécurité Routière des Bouches-du-Rhône, la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranéenne (DIRMED), la Fondation VINCI Autoroutes et VINCI Autoroutes organisent une **journée de prévention pour sensibiliser les automobilistes aux risques routiers, sur l'aire de Lançon-de-Provence de l'autoroute A7, dans le (sens Lyon / Marseille), le samedi 20 avril 2024, de 9h00 à 16h00.**



Une journée de sensibilisation à la sécurité des agents (auto-)routiers

La **Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée (Dirmed)**, service déconcentré du ministère de la transition écologique, et **VINCI Autoroutes** sont deux acteurs de la mobilité, en charge de l'exploitation, de l'entretien et de la modernisation du réseau routier national. A ce titre, ils assurent la sécurité et la viabilité des infrastructures routières et la sécurité de tous ceux qui les utilisent au quotidien ou lors des vacances.

Les agents de la **Dirmed** et de **VINCI Autoroutes** sont cependant encore trop souvent confrontés à des comportements inadaptés ou à risque de la part de conducteurs inattentifs. Les sujets majeurs de la sécurité routière, dont la lutte contre les distracteurs au volant, seront également abordés avec les conducteurs tout au long de la journée.

Au cours de l'**action de sensibilisation du 20 avril**, organisée par la **Dirmed** et la **Fondation VINCI Autoroutes** sur l'**aire de service de Lançon-de-Provence** (autoroute A7), la Gendarmerie nationale, les agents de la Dirmed et les ambassadeurs de la Fondation VINCI Autoroutes seront présents pour animer des ateliers de sensibilisation et promouvoir le respect du **corridor de sécurité**, inscrit au Code de la route depuis 2018 pour renforcer la sécurité du personnel intervenant sur route et autoroute. La campagne de communication « **Quand allez-vous percuter ?** » sera également présentée pour illustrer ce point.

En outre, depuis 2022, le **ministère de la transition écologique** et les **11 Directions interdépartementales des routes (Dir)** -dont elles relèvent- ont également mis l'accent sur les **incivilités subies par les agents des routes**. Il s'agit d'**agressions physiques ou verbales** et mises en danger d'agents des Dir ou d'intervenants extérieurs, suite au **non-respect volontaire par un usager des règles de circulation** ou mesures d'**'exploitation mises en œuvre**.



La journée a été conçue avant tout comme un temps de rencontres et d'échanges avec les hommes et femmes qui interviennent quotidiennement sur le réseau routier et autoroutier français. Les intervenants de la Dirmed et de VINCI autoroutes ainsi que les ambassadeurs de la Fondation VINCI autoroutes seront ainsi présents, aux côtés des gendarmes, pour répondre aux sollicitations, échanger avec les vacanciers, animer des ateliers et proposer une immersion via des casques de réalité virtuelle.

Des anges-gardiens de la route au service de la sécurité des automobilistes

Les femmes et les hommes présents pour animer cette journée, qu'ils soient de la Dirmed - en orange, ou de VINCI Autoroutes – en jaune, travaillent au quotidien sur le réseau routier et autoroutier de la région pour entretenir l'infrastructure, baliser les chantiers, assister les conducteurs en difficulté ou sécuriser l'intervention des forces de secours et de police.

Dans le cadre de leurs missions, ils sont encore trop souvent exposés aux comportements parfois dangereux de certains automobilistes malgré la règle du corridor de sécurité, inscrite au code de la route depuis 2018. Or, cette règle permet de renforcer leur sécurité en obligeant tout conducteur à ralentir à leur approche pour s'écarter autant que possible de leur zone d'intervention en changeant de voie afin de créer un corridor de protection.

Les faits et les chiffres pourtant parlent d'eux-mêmes :

- 67% des conducteurs français reconnaissent ne pas appliquer systématiquement la règle du corridor de sécurité (source : 13eme Baromètre de la conduite responsable de la Fondation VINCI Autoroutes) ;
- En 2023, 227 fourgons d'intervention ont été percutés sur l'ensemble du réseau autoroutier français, soit plus de 4 véhicules par semaine (sources : ASFA et Dir) ;
- Depuis 2022, 7 agents des routes et autoroutes ont perdu la vie en intervention, dont très récemment en mars 2024, un agent VINCI Autoroutes en région Paca.

Dans la majorité des cas, ces accidents sont dus à des comportements inadaptés ou un manque d'attention de la part des usagers de la route :

- Un **manque de vigilance** souvent lié à l'utilisation de distracteurs comme le téléphone portable ou à la fatigue ;
- Le **non-respect des distances de sécurité** avec le véhicule qui précède ce qui impacte en parallèle la visibilité sur la présence de chantiers ;
- Le fait de circuler en débordant sur la bande d'arrêt d'urgence ;
- Le rabattement tardif avant le début d'un chantier ;
- Une vitesse excessive.

C'est dans ce contexte que la Dirmed et la Fondation VINCI Autoroutes s'associent pour sensibiliser les usagers de la route aux risques qu'ils font encourir aux agents d'intervention et leur faire connaître ou leur rappeler la règle du corridor de sécurité.

« La sécurité des agents routiers constitue une priorité nationale : chaque année, des agents des routes et des autoroutes perdent la vie en intervention. Les causes des accidents résultent souvent de comportements évitables. Les agents subissent également des incivilités de la part des usagers. Les règles en vigueur pour lutter contre ces comportements à risque, comme celle du corridor de sécurité inscrite au code de la route depuis 2018, ne sont pas suffisamment respectées. Pour réduire le nombre d'accidents sur les zones d'intervention ou les chantiers, le ministère de la transition écologique a réalisé des efforts significatifs, structurés par le plan ministériel renforcé de prévention pour la période 2023-2027, qui comporte plusieurs axes pour améliorer la sécurité des agents. Cette politique nationale est déclinée par les Directions interdépartementales des routes (Dir) dans les territoires. Je salue la mobilisation de la Dir Méditerranée pour porter ces actions volontaristes, constamment enrichies par les réflexions de groupes de travail, comme celui qu'elle pilote sur l'opportunité d'étendre la zone tampon. »

Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône

« La sécurité de l'ensemble des agents de la Dir et tout particulièrement celle des intervenants sur le réseau routier et autoroutier constitue une préoccupation majeure de la Dir Méditerranée, aussi prioritaire que la sécurité des usagers du réseau dont nous avons la charge. Il nous faut davantage sensibiliser les usagers afin qu'ils adoptent les bons réflexes en approche de nos chantiers ou zones d'intervention. Le corridor de sécurité fait partie des règles du code de la route encore trop mal connues.

La journée de prévention et de sensibilisation du 20 avril prochain s'inscrit dans la continuité des outils et actions que nous déployons au quotidien pour protéger nos agents. Cette journée événement, sur la 2ème plus importante aire d'autoroute de France, fait d'autant plus sens et cohérence que nous l'organisons en partenariat avec VINCI Autoroutes sur des problématiques communes afin d'en accentuer la portée. Un engagement collectif au service de la sécurité et de la santé de l'ensemble des agents en intervention, qu'elle soit programmée ou aléatoire. »

Denis Borde, directeur Interdépartemental des Routes Méditerranée

« En moyenne, chaque semaine plus de 4 fourgons d'intervention sont percutés sur le réseau autoroutier français et dans 3 cas sur 5, ces accidents ont pour origine l'inattention ou la somnolence. Pour préserver la sécurité des agents en intervention, il est primordial que les conducteurs s'assurent de prendre le volant en étant reposés, ne quittent pas la route des yeux et éliminent toute source de distraction de façon à pouvoir appliquer le corridor de sécurité et réagir en présence d'un fourgon arrêté ou roulant à faible allure. C'est pour transmettre ces messages de prévention à l'ensemble de usagers de la route qu'est organisée l'opération du 20 avril. »

Bernadette Moreau, déléguée générale de la Fondation VINCI Autoroutes

La sécurité du réseau routier National : une priorité ministérielle

Depuis 2014, le ministère déplore 120 accidents par an, avec une moyenne de 16 blessés concernant l'ensemble des Dir. De plus, une augmentation de 15% du nombre d'accidents sur les zones d'intervention ou les chantiers a été observée en 2022 par rapport à 2021, 25% sur l'ensemble du réseau routier national. On note une augmentation de la gravité de ces accidents.

La prévention des risques liés aux interventions sous circulation des agents de la Dir, est une politique publique portée par l'État.

Le plan ministériel renforcé de prévention concerne les risques associés aux intervenants travaillant sous circulation des agents des Dir et différentes études sont menées pour réduire le nombre de ces accidents.

Dans ce contexte et porté par une forte volonté ministérielle, les différentes Dir, déclinent et mettent en œuvre la politique nationale de prévention, en y ajoutant des mesures de prévention spécifiques ou élaborées en collaboration avec les acteurs locaux de la prévention.

La Dir Méditerranée pilote actuellement **un groupe de travail national** sur l'opportunité d'**étendre la zone tampon, de 50 à 100 m**. Il s'agit de la distance de sécurité obligatoire entre l'incident et le patrouilleur en intervention.

A propos de la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes

Créée en février 2011, la Fondation VINCI Autoroutes est à la fois un laboratoire, un observatoire et un outil d'information dédié à l'évolution des comportements. Investie depuis l'origine dans la promotion de la responsabilité individuelle et collective sur la route, elle a progressivement élargi son territoire d'action à l'éducation, au respect de l'environnement et à l'ouverture aux autres par la lecture. Autant de traductions, pour tout un chacun, de l'aspiration à bien (se) conduire sur la route.

En 2022, la Fondation investit un nouveau domaine, en soutenant des projets de préservation et de restauration du patrimoine naturel dans les territoires.

Ses champs d'action :

- *Faire progresser la recherche en finançant des recherches scientifiques innovantes dans différents champs des conduites à risques, du respect de l'environnement et de la lecture comme vecteurs d'amélioration des comportements et, dans le domaine du génie écologique, en mesurant l'impact dans la durée des actions de restauration des milieux naturels soutenues ;*
- *Sensibiliser le grand public en menant des campagnes d'information et de sensibilisation aux risques routiers, à la conduite responsable et à la préservation de l'environnement ;*
- *Soutenir des initiatives associatives et citoyennes en promouvant des projets en faveur d'une mobilité sûre, respectueuse des autres et de l'environnement et en accompagnant des projets de restauration écologique.*

<https://fondation.vinci-autoroutes.com> et compte Twitter : @FondationVA, Facebook LinkedIn, Instagram : [fondation_vinciautoroutes](https://www.instagram.com/fondation_vinciautoroutes)

<https://roulons-autrement.com> et compte Twitter : @RoulonsA

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, [facebook.com/VINCIAutoroutes](https://www.facebook.com/VINCIAutoroutes), Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, [facebook.com/VINCIAutoroutes](https://www.facebook.com/VINCIAutoroutes), Twitter

Contacts Presse

DIRMED

Soraya Benaouda, responsable communication, 04 86 94 68 00, com.sg.dirmed@developpement-durable.gouv.fr

VINCI Autoroutes

Morgane SAUZAY, responsable communication - 06 28 66 32 80, morgane.sauzay@vinci-autoroutes.com,
Didier REYNAUD, assistant communication - 06 74 90 35 11, didier.reynaud@vinci-autoroutes.com,